



kingersheim

   **magazine**



Dossier :
Élections
municipales
2020

DEMOCRATIE

- Conseil municipal
- 75^{ème} anniversaire de la Libération de la commune

p.04

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Le photovoltaïque arrive à Louise Michel
- Plan vélo : Des bonnes pratiques à partager
- Cit'ergie : Un processus en bonne voie

p.08

ACTUALITÉS

- En route pour une circulation pacifiée : quelle suite pour la rue de Pfastatt ?
- Enfance : Ça bouge du côté du périscolaire !
- Sécurité routière : Trottoirs, laissez la place aux piétons
- Kingersheim récompensée du Trophée de la Concertation et de la Participation
- Travaux dans la ville

p.09

DOSSIER

- Elections municipales, mode d'emploi

p.11

EN BREF

p.15

RETOUR SUR

- Une image, un temps fort

p.20

AGENDA

p.21

INFOS PRATIQUES

p.22



Notre couverture :

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020 de 8h à 18h dans les 14 bureaux de vote de la commune.

Crédits photos

André Barthelmé et photothèque de la Ville de Kingersheim

Kingersheim Magazine :

Magazine bimestriel de la Ville de Kingersheim. Distribué gracieusement dans les boîtes aux lettres, réalisé sur papier recyclé.

- Directeur de la publication Jo Spiegel
 - Directeur de la rédaction Fabrice Karr
 - Rédaction et photos Zohra Bourahli
 - Conception graphique Salvatore D'Angelo
 - Appui technique Jean-Michel Rimbert
 - Les articles publiés dans Kingersheim Magazine peuvent être repris après avoir consulté le Directeur de la publication et à condition expresse de citer le titre du journal.
- Contact : 03 89 57 04 49

 Estimprim



Retrouvez toutes les infos de la Ville de kingersheim sur

<http://www.ville-kingersheim.fr>

<https://www.facebook.com/villedekingersheim>

https://twitter.com/kingersheim_68





Pour mon dernier édito, je veux laisser la parole à Jean Jaurès avec cet extrait de son discours à la jeunesse exprimant si bien l'état d'esprit qui m'a animé durant ces trente et une années au service de notre commune et du bien commun :

« Ce qui reste vrai, à travers toutes nos misères, à travers toutes les injustices commises ou subies, c'est qu'il faut faire un large crédit à la nature humaine : c'est qu'on se condamne soi-même à ne pas comprendre l'humanité, si on n'a pas le sens de sa grandeur et le pressentiment de ses destinées incomparables.

Cette confiance n'est ni sottise, ni aveugle, ni frivole. Elle n'ignore pas les vices, les crimes, les erreurs, les préjugés, les égoïsmes de tout ordre, égoïsme des individus, égoïsme des castes, égoïsme des partis, égoïsme des classes, qui appesantissent la marche de l'homme, et absorbent souvent le cours du fleuve en un tourbillon trouble et sanglant. Elle sait que les forces bonnes, les forces de sagesse, de lumière, de justice, ne peuvent se passer du secours du temps, et que la nuit de la servitude et de l'ignorance n'est pas dissipée par une illumination soudaine et totale, mais atténuée seulement par une lente série d'aurores incertaines.

*Oui, les hommes qui ont confiance en l'homme savent cela. Ils sont résignés d'avance à ne voir qu'une réalisation incomplète de leur vaste idéal, qui lui-même sera dépassé ; ou plutôt ils se félicitent que toutes les possibilités humaines ne se manifestent point dans les limites étroites de leur vie. Ils sont pleins d'une sympathie déférente, et douloureuse pour ceux qui ayant été brutalisés par l'expérience immédiate ont conçu de pensées amères, pour ceux dont la vie a coïncidé avec des époques de servitude, d'abaissement et de réaction, et qui, sous le noir nuage immobile, ont pu croire que le jour ne se lèverait plus ; Mais eux-mêmes se gardent bien d'inscrire définitivement au passif de l'humanité qui dure les mécomptes des générations qui passent. Et ils affirment avec une certitude qui ne fléchit pas, qu'il vaut la peine de penser et d'agir, que l'effort humain vers la clarté et le droit n'est jamais perdu. **L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir** »*

Jean Jaurès - Le discours à la jeunesse, Albi 1903

J'ai cet espoir que la communauté humaine que forme notre ville continue à grandir dans l'humilité et la persévérance d'une démocratie de Fraternité mettant l'humain au cœur.

Votre Maire, Jo Spiegel

A handwritten signature in black ink that reads "Jo Spiegel". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.



Les agents municipaux ont transformé le square situé devant le groupe scolaire du Centre en une agréable placette ouverte aux parents et aux enfants.

Démocratie Conseil municipal

Afin de ne pas perturber la campagne électorale à l'instar de chaque fin de mandature, le budget primitif 2020 a été voté au mois de décembre dernier. Il s'agit d'un budget de transition exprimant les intentions budgétaires de la collectivité avant l'arrivée de la nouvelle équipe municipale.

D'un volume budgétaire identique aux années précédentes, le budget de fonctionnement de la Ville est de l'ordre de 11 millions d'euros. Les charges de personnel (stables par rapport à 2019) constituent à elles seules près de 60% des dépenses pour assurer l'ensemble des missions du service public de proximité et de qualité de la collectivité.

En phase avec cette période de transition de fin de mandat, le budget 2020 intègre de nombreuses contraintes internes et externes (contexte économique, baisse des aides de l'Etat, vieillissement de certains équipements...) et exige de la part des différents services municipaux une rigueur à toute épreuve dans la gestion des affaires communales.

Ainsi, le programme d'investissements se limite strictement aux opérations programmées (la rénovation de la rue de Pfastatt par exemple), à l'entretien du patrimoine (les bâtiments publics, les espaces verts...) et aux besoins des services en équipements pour un montant total de dépenses représentant près de 900 000 euros.

A ces dépenses d'investissements courants, s'ajoutent 2 opérations réalisées pour le compte de m2A, le remplacement du bâtiment modulaire périscolaire du Village des Enfants pour un montant de 550 000 euros et la création d'un périscolaire maternelle à l'école du Centre pour un montant de 1,2 million d'euros. Il est à noter que ces 2 opérations, qui relèvent de la compétence périscolaire de m2A, ont une incidence très limitée sur le budget de la Ville puisque financées par l'agglomération et des subventions. (plus d'informations page 8)

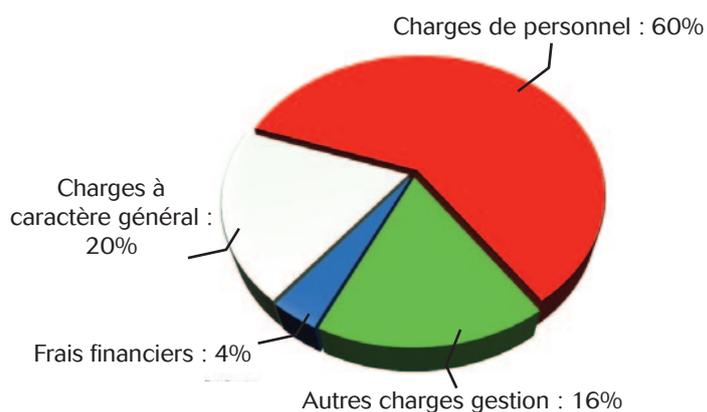
Par ailleurs, le processus de désendettement se poursuit avec une baisse cumulée de - 4 millions d'euros de l'encours de la dette communale depuis 2012.

Malgré une gestion financière qui se veut prudente et anticipatrice, deux incertitudes subsistent sur les recettes de la collectivité et leur pérennité. En effet, Kingsersheim, à l'instar de l'ensemble des collectivités territoriales françaises, doit tenir compte de deux questions majeures dans sa gestion budgétaire :

- La diminution des dotations de l'Etat : comment faire face à la forte baisse engagée depuis 2014 (représentaient 40% des recettes en 2003 contre 11 % aujourd'hui) ?
- La suppression de la taxe d'habitation : quelles compensations pour palier la perte de recettes directes pour la collectivité ?

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

- 11 055 657 € de dépenses réelles
soit - 0,14% par rapport au BP 2019 (11,07 M€)
- [011] Charges à caractère général : 2 262 710 €
soit - 0,88% par rapport au budget 2019
- [012] Charges de personnel : 6 828 000 €
soit - 0,07% par rapport au budget 2019
- [65] Autres charges de gestion courante : 1 921 197 €
soit + 0,10% par rapport au budget 2019
- [66] Frais financiers : 415 000 €
soit - 10,75% par rapport au budget 2019





Ancienne et nouvelle génération étaient rassemblées sur le parvis de la Maison de La Citoyenneté le 26 janvier 2020 pour le 75^{ème} anniversaire de la Libération.

Démocratie 75^{ème} anniversaire de la Libération de la commune

Le 20 janvier 1945, les soldats des troupes du 6^{ème} RIC libéraient le petit village de Kingersheim. Ils mettaient ainsi fin à six années d'occupation de la commune marquées par une guerre meurtrière et faisaient renaître la joie et l'espoir dans le cœur de tous les Français. La Ville ne manque jamais d'honorer ses Libérateurs lors de ses manifestations patriotiques.

A l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la Libération, Kingersheim a voulu marquer plus particulièrement son devoir de mémoire.

Une cérémonie-hommage exceptionnelle était donc organisée le dimanche 26 janvier dernier à la Maison de la Citoyenneté. Elle a permis de rassembler les élus de la municipalité, les SOR (Sous-officiers de réserve), les SPK (Sapeurs pompiers de Kingersheim), la Société d'Histoire, la musique Concorde, les enfants de l'école de la Strueth et du collège Emile Zola et les habitants dans un bel esprit de communion autour des valeurs de la République.

Dépôt de gerbes au pied du nouveau monument de la Mémoire et de la Paix – (Lire Kingersheim Magazine de décembre 2019), allocution du Maire Jo Spiegel, interprétation de la Marseillaise et de l'hymne européen par la musique Concorde mais aussi par les enfants de l'école de la Strueth avec le chant des partisans, lecture de témoignages de Libérateurs par quatre élèves du collège Emile Zola et temps ouvert aux échanges avec le public ; l'événement a proposé divers temps forts.

Point d'orgue avec la participation de deux Libérateurs, MM Jean-Jacques Loos et Jean Ferrazzi, encore vivants, accompagnés de trois habitants, ayant vécu la Libération de Kingersheim, qui sont venus témoigner et léguer leurs vécus autour de questions posées par les élèves de la Strueth.

Ancienne et jeune génération ont ainsi célébré, côte à côte, ce 75^{ème} anniversaire pour en faire un grand moment de partage, de transmission et de fraternité. A l'issue de la cérémonie, le public reconnaissant a ovationné ces Libérateurs très émus par une salve soutenue d'applaudissements.

Un verre de l'amitié, organisé autour d'une exposition préparée par la Société d'histoire, a clôturé cette cérémonie.



Les témoins encore vivants.



La jeunesse a rendu hommage aux Libérateurs.



Kingersheim, une ville prenant résolument le cap de la transition énergétique de son territoire.

LE PHOTOVOLTAÏQUE ARRIVE À LOUISE MICHEL

La coopérative Energie Partagées en Alsace (EPA) a été retenue sur appel à projet pour la création d'une centrale photovoltaïque de 100 KW à l'école du Centre d'ici à la fin de l'été. Le site dotera la commune d'une deuxième unité de production d'énergie renouvelable.

Après l'installation de la centrale photovoltaïque sur la toiture de la salle polyvalente en 2018 (lire Kingersheim Magazine de septembre 2018), c'est au tour de la toiture de l'école maternelle Louise Michel de faire l'objet d'une action de la part d'Energies Partagées en Alsace (coopérative citoyenne au modèle égalitaire et non spéculatif *).

D'une capacité de production à peu près similaire à celle de la salle polyvalente de la rue Pierre de Coubertin, la nouvelle centrale dont il est question permettra d'alimenter directement le réseau électrique. **A l'instar de la précédente opération** du même type menée par EPA sur le ban communal, **les habitants seront une nouvelle fois impliqués dans cette démarche d'autoconsommation de proximité.** Un appel à financement participatif sera lancé au mois d'avril pour inviter les citoyens intéressés à acquérir des parts de la centrale de l'école et devenir ainsi actionnaires de la coopérative. Une campagne d'information sera prochainement mise en œuvre pour renseigner le public sur le détail des modalités de participation.

Pour le moment, une prise de contact a d'ores-et-déjà été établie entre les directeurs et enseignants, les représentants de la coopérative et de la mairie pour réfléchir ensemble aux conditions de mise en œuvre du projet. Un dispositif pédagogique se présentant sous la forme d'un panneau photovoltaïque et d'un démonstrateur de production d'énergie solaire symbolique pourrait être installé dans le périmètre de l'école du Centre afin de sensibiliser les parents et les enfants à l'arrivée d'une centrale photovoltaïque sur le toit de l'école maternelle.

Renseignements : Georges Audras, 03 89 08 96 57, g.audras@energies-partagees-alsace.coop
* <http://www.energies-partagees-alsace.coop/>

CIT'ERGIE : UN PROCESSUS EN BONNE VOIE

La Ville est engagée depuis 2015 dans le processus de labellisation européen Cit'ergie afin de faire reconnaître la qualité et la performance de sa politique "Climat-Air-Energie". Son but est de répondre aux enjeux d'une ville sobre et durable à l'horizon 2030. Une visite annuelle de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a permis aux services municipaux de présenter l'avancement et la conformité des différents projets mis en œuvre au sein de la collectivité pour atteindre cet objectif.

Quelques exemples :

Travaux d'isolation des bâtiments communaux, équipement en led du réseau d'éclairage public, création d'une charte éco-manifestations, achat de véhicules électriques, mise en place d'un plan vélo, généralisation de la zone 30, installation de centrales photovoltaïques... (lire Kingersheim Magazine septembre 2019).

PLAN VÉLO : DES BONNES PRATIQUES À PARTAGER



L'association Vélo et mobilités actives du Grand Est a décerné à la Ville le Trophée des Mobilités actives récompensant sa démarche d'incitation aspirant à donner plus de place au vélo dans la ville lors d'une cérémonie officielle qui a eu lieu le 23 janvier dernier aux Sheds.



La rue de Pfastatt sera refaite à neuf d'ici la rentrée de septembre 2020.

Actualités

En route pour une circulation pacifiée : quelle suite pour la rue de Pfastatt ?

L'expérimentation du nouvel aménagement de la circulation dans la rue de Pfastatt s'est terminée à la fin de l'année dernière. Après avoir pris en compte les réajustements nécessaires, les membres du Conseil Participatif ont validé la mise en oeuvre des travaux définitifs.

Kingersheim Magazine vous présente ci-dessous les principales étapes de cette démarche, du lancement de l'expérimentation à la réalisation des travaux qui commenceront au préalable par une intervention sur le réseau d'eau avant la réfection totale de la voirie d'ici la rentrée de septembre 2020.

Du 6 mai au 30 novembre 2019

Conseil Participatif «Rue de Pfastatt»
Créé le 6 mai 2019 proposant le 4 juillet 2019 l'aménagement de la rue

Du 2 septembre au 30 novembre 2019

Période de test et adaptations

De décembre 2019 à mars 2020

Etudes préparatoires à l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises

Mars/avril 2020

Appel d'offres et Consultations réglementaires des entreprises pour les travaux

Juin 2020

Travaux sur réseau d'eau potable et branchements des riverains

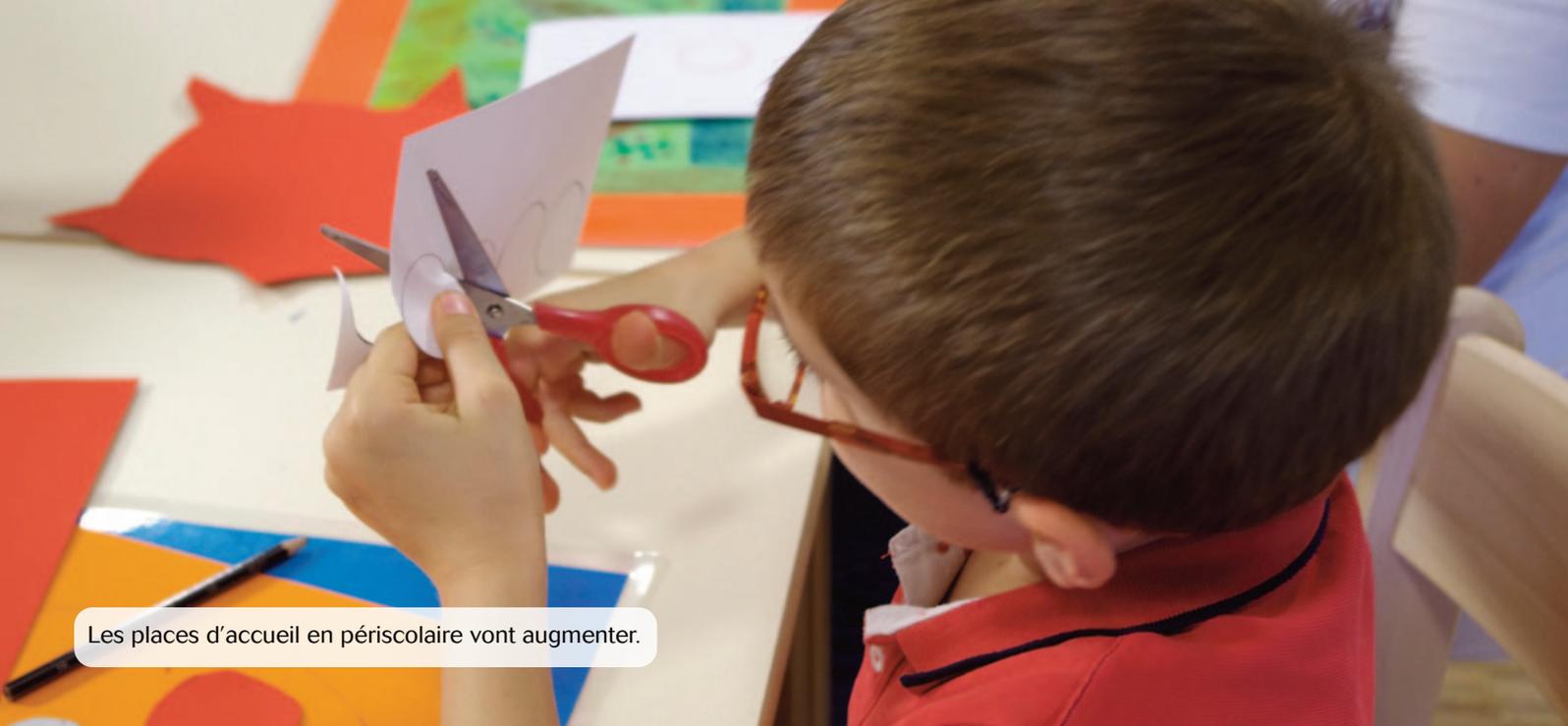
Juillet/août 2020

Travaux de voirie et trottoirs

Septembre 2020

Bilan des travaux réalisés avec le Conseil Participatif

Lire aussi Kingersheim Magazine septembre et décembre 2019



Les places d'accueil en périscolaire vont augmenter.

Actualités

Enfance :

Ça bouge du côté du périscolaire !

Afin de répondre à un réel besoin de places d'accueil supplémentaires dans la commune, deux projets sont envisagés au Centre et au Village des Enfants.

CRÉATION D'UN NOUVEAU PÉRISCOLAIRE MATERNELLE

A l'école maternelle Louise Michel, le service périscolaire maternelle se répartit actuellement entre la Souris Verte pour les plus petits (**30 enfants**) et le Périchouette pour les plus grands (**20 enfants**). Cette organisation est insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins des familles. En effet, malgré de nombreux ajustements ayant permis d'accueillir plus d'enfants au cours de ces dernières années (lire Kingersheim Magazine octobre 2014, septembre 2018 et 2019), le nombre de demandes insatisfaites reste important et évolue à la hausse. A souligner également les efforts mis en œuvre par les équipes du Périchouette pour accueillir **20 enfants supplémentaires** depuis la dernière rentrée scolaire.

A la lumière de ces informations fournies par le service enfance de la mairie, m2A a compris la nécessité de doter l'établissement d'un site périscolaire maternelle en lieu et place de la Souris Verte et du Périchouette. La création d'un site spécifique de **100 places** a ainsi été actée par le Conseil d'agglomération de m2A ainsi que par le Conseil municipal de Kingersheim.

Echéance : rentrée 2021 ou 4ème trimestre 2021

REPLACEMENT D'UN BÂTIMENT MODULAIRE

A l'école du Village des Enfants, le service périscolaire propose un accueil mixte à **30 enfants scolarisés en maternelle et 56 en élémentaire**. Les élèves de maternelle disposent d'un préfabriqué qui ne permet plus de les accueillir dans des conditions optimales. Quant aux élèves d'élémentaire, ils se rendent à la cantine du collège Joliot Curie pour la restauration du midi et dans les salles de classe pour les activités du temps d'animation.

Dans le cadre de sa compétence périscolaire, m2A a identifié des communes de l'agglomération mulhousienne dont les sites sont à développer. Kingersheim fait partie des cinq communes prioritaires dont les accueils sont inadaptés pour deux de ses sites.

En parallèle, afin de tenir compte des prévisions d'effectifs en hausse au regard des programmes immobiliers potentiels, la Ville pourrait envisager un agrandissement de l'école maternelle pour être en capacité d'accueillir les enfants des rentrées 2021 à 2023. Une réflexion approfondie pourra donc être menée au préalable avant de valider l'option d'une construction de locaux en dur intégrant naturellement des espaces dédiés au périscolaire mais également aux activités de loisirs du Créa durant les vacances scolaires.

Par précaution, avant d'engager des travaux définitifs, le remplacement du bâtiment modulaire actuel par un plus grand et mieux adapté pour les maternelles a été validé par le Conseil d'agglomération de m2A ainsi que par le Conseil municipal de Kingersheim.

Echéance : rentrée 2020

M2A a confié à la Ville la réalisation de ces 2 projets dans le cadre de conventions de co-maîtrise d'ouvrage.

VERS UNE ÉVOLUTION DE LA CARTE SCOLAIRE

Au début de l'année, un Conseil Participatif "Quelle école demain pour nos enfants ?" composé de parents d'élèves, d'enseignants, de représentants de l'Education Nationale, d'élus et de professionnels a réfléchi à l'avenir de l'école maternelle Croix-Marie et à l'évolution des effectifs des écoles du Centre et du Village des Enfants. Au bout de plusieurs réunions de travail collaboratif, la fermeture provisoire de la classe unique de Croix-Marie est apparue comme inévitable. Les élèves concernés seront dirigés à la prochaine rentrée scolaire vers l'école maternelle du Centre sauf pour les enfants ayant une fratrie à l'école du Village des enfants qui seront regroupés par famille. Un dispositif d'accueil adapté sera mis en place en leur faveur dans les deux établissements scolaires.

LAISSONS LE TROTTOIR AUX PIÉTONS



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : TROTTOIRS, LAISSEZ LA PLACE AUX PIÉTONS

Lors des déambulations organisées entre mars et juin 2019 dans le cadre de la démarche « En route pour une circulation pacifiée », le stationnement de véhicules sur le trottoir a été régulièrement constaté et cela dans l'ensemble des quartiers de la commune.

Or, il est rappelé que le trottoir est un espace prioritairement réservé aux piétons, il doit être suffisamment dégagé pour permettre le passage des poussettes et fauteuils roulants. Il est fortement recommandé de ne pas y stationner son véhicule et cela d'autant plus lorsque les rues sont suffisamment larges.

Quelques règles à respecter :

- Les véhicules doivent être prioritairement stationnés dans les garages, cours et parkings.
- Le stationnement sur la voie publique ne doit pas gêner la circulation des véhicules de secours.
- Il est interdit de stationner son véhicule devant une sortie de propriété ou un garage.
- Il est interdit de stationner son véhicule au bord d'une intersection ou dans un virage.

Rappel : le stationnement très gênant sur les trottoirs est passible d'une amende de 135 €.

La voie publique est un espace partagé par tous les usagers : automobilistes, cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite. Respectez les espaces de chacun, pour une circulation plus apaisée.

ECOLE : POUR ÊTRE ENCORE PLUS FORT EN LECTURE !

Depuis le 12 novembre dernier, un dispositif de soutien scolaire intitulé « Plaisirs devoirs » est proposé après la classe aux élèves de CP et CE1 de l'école élémentaire de la Strueth (site pilote). L'objectif est de leur apporter une aide individuelle et personnalisée afin de les faire progresser en



lecture dans un climat bienveillant et rassurant. Avec l'accord des parents, des bénévoles qualifiés interviennent lors de trois séances hebdomadaires d'une durée de 1 heure chacune.

Ils sont 7 enfants actuellement (4 en CE1, 3 en CP) à bénéficier de ce renfort solaire et tous se montrent volontaires et assidus d'autant plus qu'un lien de confiance s'est créé avec les bénévoles. Les enseignantes observent d'ailleurs une vraie progression dans l'apprentissage de la lecture pour les enfants bénéficiant de cette aide aux devoirs spécifique.

Cette action a été initiée par un groupe de citoyens engagés dans la démarche Agora 15/20 lancée par la Ville en 2015 pour encourager la solidarité entre les habitants.

Renseignements : Estelle Sion, service enfance, 03 89 57 04 08
Sabrina Belkercha, démocratie participative, 03 89 57 04 07

KINGERSHEIM RÉCOMPENSÉE DU TROPHÉE DE LA CONCERTATION ET DE LA PARTICIPATION



La Ville est lauréate des Trophées de la participation et de la concertation organisés chaque année par Décider ensemble en partenariat avec la Gazette des communes. Ils valorisent l'engagement démocratique des collectivités, associations, collectifs de citoyens mais aussi des entreprises du secteur public et privé. 160 structures ont participé à l'édition 2019 dont Kingersheim qui est récompensée pour son action au service d'une démocratie active et participative favorisant la co-construction de projets communaux avec les habitants. Le Trophée attribué à la commune a été remis au Maire Jo Spiegel le 3 décembre dernier à l'Hôtel de Lassay à Paris.

Travaux dans le centre historique

Embellir - améliorer - entretenir - réparer - aménager - transformer - nettoyer - sécuriser - équiper - installer



DÉMOLITION DE LA MAISON ZEYER

La Maison Zeyer située rue de Hirschau dont l'état général intérieur était très détérioré et où la présence d'amiante a été détectée a fait l'objet d'un chantier de démolition. Cette décision a été prise au regard du coût, de l'ampleur et de la complexité des travaux à entreprendre pour la réhabilitation d'un tel bâtiment.

La municipalité reste néanmoins soucieuse de préserver l'intégrité du site et d'en valoriser les atouts. Aussi, le terrain arrière et les deux arbres remarquables sont conservés en l'état afin de bénéficier d'une zone de fraîcheur avec un espace vert en « cœur de village » mais aussi de quelques places de stationnement supplémentaires nécessaires dans l'hypercentre.



DÉMOLITION DES VIEUX SHEDS ET FUTURE PLACE DU VILLAGE

Après la démolition des Vieux Sheds dont la réhabilitation n'était pas envisageable, **une place du Village va naître au cœur du centre historique.** Elle sera construite dans le souci de préserver l'intégrité culturelle, sociale et citoyenne de l'hypercentre et d'offrir aux habitants, piétons et cyclistes, un nouveau lieu de rencontre, d'animation, de détente et de fraîcheur en été.

Ce projet est le fruit d'une réflexion menée par un Conseil Participatif composé de citoyens volontaires, d'élus, d'associations représentatives, et d'experts en urbanisme.



Dossier Elections municipales, mode d'emploi

A l'approche des élections municipales qui se dérouleront au mois de mars, Kingersheim Magazine revient sur l'organisation et les modalités pratiques du vote dans la commune.

DATES DES ÉLECTIONS : 1^{er} tour le 15 mars 2020 et 2^{ème} tour le 22 mars 2020
Horaires d'ouverture des bureaux de vote : de 8h à 18h

14 BUREAUX DE VOTE OUVERTS

A Kingersheim, depuis le 1^{er} janvier 2012, la capacité d'accueil électoral a été augmentée pour améliorer la qualité de la prise en charge des électeurs. Un redécoupage des zones électorales de la commune rééquilibre le nombre d'électeurs par bureaux. 4 bureaux supplémentaires ont été créés et portent désormais à 14, le nombre de lieux de vote.

Dans les pages suivantes, vous trouverez un listing vous indiquant dans le détail le nom des rues et les numéros des bureaux de vote qui en dépendent.

Ces informations sont également accessibles sur le site internet de la Ville (www.ville-kingersheim.fr) et à l'accueil de la mairie.



LISTE DES PIÈCES À PRÉSENTER LE JOUR DES ÉLECTIONS :

- la carte d'électeur (facultative, mais permet une recherche plus rapide, donc moins d'attente).
- **une pièce d'identité** (présentation **obligatoire** de la carte d'identité, du passeport ou du permis de conduire, adressez-vous à la mairie pour obtenir la liste complète des pièces justificatives d'identité)

VOTER PAR PROCURATION ?

Les modalités du vote par procuration ont été simplifiées. Il sera désormais possible pour les électeurs de télécharger en ligne, de remplir sur leur ordinateur personnel et d'imprimer leur demande de procuration, puis de l'apporter au tribunal ou au commissariat qui se chargera de sa transmission à la mairie.

En savoir + : www.service-public.fr

Renseignements : elections@kingersheim.fr / 03 89 57 83 75

BON À SAVOIR

Chaque candidat doit présenter une liste appliquant le principe de parité hommes femmes et égale au nombre de sièges à pourvoir : **33 conseillers municipaux** pour une commune de la taille de Kingersheim.

La récente réglementation permet aux candidats l'ajout possible de 2 personnes supplémentaires maximum.

Sur cette même liste doivent figurer les **5 candidats au conseil communautaire** qui seront désignés parmi les colistiers pour siéger au Conseil d'agglomération de m2A et y représenter les intérêts de la commune.

Le bulletin de vote comportera donc également le nom des 5 candidats par liste (**attention à ne pas les barrer**).

Bureau N°1

BUREAU CENTRALISATEUR



MAISON DE LA CITOYENNETÉ A

18 rue de Ruelisheim

- Rues de Brest • Bruxelles • Illzach, • allée de Luxembourg
- Rues de Metz • Nancy • place de la Réunion
- Rues de Ruelisheim • Sausheim • Stockholm • Wittenheim.

Bureau N°2



MAISON DE LA CITOYENNETÉ B

18 rue de Ruelisheim

- Rues de Belfort • Colmar • Église,
- Rue de Hirschau (côté pair du n°22 au 94 et côté impair du n°13 au 69),
- Passage Joffre • Rues de la Liberté • Lyon
- Rue du Noyer (côté pair le n°4 et côté impair du n°1 au 1B),
- Rue de Richwiller (côté pair du n°2 au 8 et côté impair du n°1 au 3).

Bureau N°3



ECOLE CROIX-MARIE

7 rue de Paris

- Rues d'Agen • Aix • Dijon • Entente • Nice • Paris • Pau
- Rues de Rennes • Tulle.

Bureau N°4



SALLE PLURIVALENTE DU VDE A

2 rue Charles Gounod

- Rues Hector Berlioz • Georges Bizet • Dahlia
- Rue Claude Debussy (côté pair du n°18 au 32 et côté impair du n°47 au 67),
- Rues César Franck • Charles Gounod • Pablo Picasso • Maurice Ravel,
- Rues Robert Schumann • Tulipe • Impasse de l'Orchidée.

Bureau N°5



SALLE PLURIVALENTE DU VDE B

2 rue Charles Gounod

- Rues Sandro Botticelli • Paul Cézanne
- Rue Claude Debussy
(côté pair du n°34 au 64 et côté impair du n°69 au 89),
- Rues Paul Gauguin • Henri Matisse • Claude Monet
- Faubourg de Mulhouse (côté pair du n°116 au 168 et côté impair du n°125 au 167)
- Rue Auguste Renoir.

Bureau N°6



MAISON DU FOOT ET DU VÉLO A

3a rue de l'Oranger

- Rues de l'Azalée • Bégonia • Commerce • Coquelicot
- Rue Claude Debussy (côté pair du n°2 au 16 et côté impair du n°1 au 45),
- Rues de l'Églantine • Flandres • Giroflée
- Rue Guebwiller (côté pair du n°72 au 212 et côté impair du n°91 au 109),
- Rues de l'Iris • Hélioïtrophe • Lys • Œillet • Oranger • Pâquerette
- Rues de Picardie • Pivoine • Primevère, • Réséda • Rose • Violette.

Bureau N°7



MAISON DU FOOT ET DU VÉLO B

3a rue de l'Oranger

- Rues d'Alsace • Auvergne • Béarn • Berry, • Juifs • Lorraine • Poitou
- Rues de Provence • Richwiller (côté pair du n°100 au 138 et côté impair du n°103 au 161).

Bureau N°8



SALLE PLURIVALENTE DE LA STRUETH A

5 rue des Perdrix

- Rues des Charmes • Cherbourg • Drumont
- Rue de Guebwiller (côté pair du n°2 au 14 et côté impair du n°1 au 9)
- Rues Hagelbach • Linge • Ventron • Vieil-Armand.

Bureau N°9



SALLE PLURIVALENTE DE LA STRUETH B

5 rue des Perdrix

- Rues du Ballon • Bigarreau • Bramont • Burlat • Faisans • Griotte
- Impasse Galafassi
- Rue de Guebwiller (côté pair du n°16 au 70 et côté impair du n°11 au 83)
- Rues du Hohneck • Industrie • Markstein • Merles • Montmorency
- Perdrix
- Rue de Pfastatt (côté pair du n°108 au 150 et côté impair du n°105 au 151)
- Lieu dit la Poudrière
- Rues de Richwiller (côté pair du n°140 au 300 et côté impair du n°163 au 299) • Rossberg • Treh.

Bureau N°10



ECOLE MATERNELLE DES TILLEULS

Rue du Tilleul

- Rues du Ban • Châtaignier • Chêne, • Érable • Hêtre
- Faubourg de Mulhouse
(côté pair du n°2 au 4 et côté impair du n°1 au 7),
- Rues du Sapin • Saule • Tilleul • Verdure.

Bureau N°11



HANGAR A

3 rue Pierre de Coubertin

- Rues de l'Avenir • Cigogne • Pierre de Coubertin (côté pair du n°2 au 4),
- Rues de l'Espérance • Étang • Margelle • Faubourg de Mulhouse (côté pair du n°6 au 62 et côté impair du n°9 au 71),
- Rue de Pfstatt (côté pair du n°2 au 106 et côté impair du n°1 au 103)
- Rues de Progrès • Chemin de la Strueth • Voie Médiane
- Rue Adrien Zeller.

Bureau N°12



HANGAR B

3 rue Pierre de Coubertin

- Rues Eugène Behe • Chanoine Iltis • Pierre De Coubertin (côté pair du n°6 au 30) • Maréchal De Tassigny • Monseigneur Hauger
- Rues Monseigneur Hincky • Maréchal Leclerc • Faubourg de Mulhouse (côté pair du n°64 au 86 et côté impair du n°73 au 93B sauf n° 81B)
- Rues Général Noettinger • Noyer (côté pair du n°6 au 74 et côté impair du n°3 au 79 sauf 11) • Stade.

Bureau N°13



ECOLE LOUISE MICHEL

97 Faubourg de Mulhouse

- Rues du Château • Doller • Fecht
- Rue de Hirschau (côté pair n°2 au 18 et côté impair du n°1 au 11)
- Cité Jardin, • Rues de la Lague • Lauch • Loewert • Rhin
- Rues Roedlen • Thur • faubourg de Mulhouse (n°81B uniquement).

Bureau N°14



ECOLE PAUL CLAUDEL

97 Faubourg de Mulhouse

- Rues des Carrières • Chalets • Cottage • École • Alfred Kastler
- Place de la Libération • rue des Mines
- Faubourg de Mulhouse (côté pair du n°88 au 114 et côté impair du n°95 au 123) • Impasses des Pavillons • Impasses des Résidences
- Rues de Richwiller (côté pair du n°10 au 98 et du côté impair n°5 au 101B)
- Rues Albert Schweitzer • Philippe Weissenbacher,
- Rue du Noyer (n°11 uniquement).



Pour plus de renseignements :
elections@kingersheim.fr
ou 03 89 57 83 75

www.ville-kingersheim.fr
Accueil > Mairie > Mes démarches >
Accueil-populations > Elections



INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE, AU PÉRISCOLAIRE ET EN CRÈCHE

• Pour les enfants nés en 2017, il est obligatoire de procéder d'abord à l'inscription administrative auprès de la mairie. Les parents n'ayant pas encore effectué la démarche doivent prendre contact avec le service enfance de toute urgence.



• Pour connaître l'école de rattachement de votre enfant, la carte scolaire est téléchargeable sur le site de la Ville <https://www.ville-kingsheim.fr/Generations/Les-enfants/Les-ecoles/Secteur-d-affectations-scolaires-de-Kingsheim>



• Pour les parents qui souhaiteraient inscrire leur enfant dans une autre école, le formulaire de demande à présenter au service enfance est téléchargeable sur le lien Formulaire de Demande de dérogation de secteur scolaire).

<https://www.ville-kingsheim.fr/Generations/Les-enfants/Les-ecoles/Modalites-d-inscription-a-l-ecole-maternelle-et-elementaire>

Inscriptions en périscolaire : à faire directement auprès des responsables de sites du 27 avril au 17 mai

- **Groupe scolaire du Village des Enfants :**
Delphine Cezard, 03 89 53 97 51
- **Groupe scolaire de la Strueth :**
Sandra Sobszyk, 03 89 53 46 72
- **Périchouette :**
Mohamed Benslimane, 03 89 53 78 77

Inscriptions en crèche : à faire directement auprès de la responsable du site

- **La Souris verte,** Catherine Guth-Larivière, 03 89 53 72 92 (dossier à retirer à la Maison de la petite enfance pour les petites et moyennes sections et à retourner le 31 mars au plus tard).

LE PLUS POUR LES PARENTS

Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) de Mulhouse-Bourzwiller propose également aux familles un dispositif de garde des enfants à Kingsheim.

Contact : Christelle Laissaoui, 117D rue des Romains à Mulhouse, 03 89 50 47 63

Service  **ENFANCE & SPORT** 

03 89 57 04 08 - enfance@kingsheim.fr



STOP AUX DÉJECTIONS CANINES !

La mairie rappelle que des distributeurs de canisacs sont mis à la disposition des propriétaires de chiens dans tous les quartiers de la ville. Ces contenants doivent impérativement être utilisés pour le dépôt des déjections de leur animal lors de sa promenade.

Le non-respect de cette règle constitue une infraction passible d'une amende.

68€
d'amende
pour le
maître



POSTULER À UN JOB D'ÉTÉ À LA MAIRIE

Les jeunes intéressés par un emploi saisonnier à la mairie peuvent postuler dès l'âge de 16 ans et à condition d'habiter Kingersheim. Une lettre de motivation avec CV (comprenant numéro de téléphone, adresse postale et adresse mail) est à adresser à M. le Maire **le 20 mars 2020 au plus tard**.

Pour garantir la neutralité du recrutement, le choix des candidats se fera par tirage au sort suivi d'un entretien de motivation devant un jury qui validera leur candidature. L'affectation dans les services tiendra compte de l'âge du candidat et de la détention ou non du permis de conduire.

Renseignements : Service ressources humaines,
tel 03 89 57 04 16, anne.ferrand@kingersheim.fr

SPORT ET SANTÉ : LE LABEL « VILLE SPORTIVE » POUR KINGERSHEIM



La Ville de Kingersheim a obtenu le label Ville sportive attribué en 2019 par le Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est (CROS) à une vingtaine de communes de la région. Attribué tous les 2 ans pour une durée de 4 années, il récompense le dynamisme de sa politique Sportive et ses bonnes pratiques pour favoriser l'accès au sport pour tous.

Le rôle-clé de l'OMS (Office Municipal des Sports) pour fédérer les clubs sportifs et les soutenir dans leurs différentes actions constitue un des points forts mis en lumière à travers cette distinction. Ce sont aussi la qualité des équipements et des moyens de concertation mis en œuvre par la Ville qui sont plébiscités par le CROS. Tels la création de groupes de travail composés de l'élus au sport, d'un référent du service enfance et sport de la mairie et des représentants associatifs pour examiner la faisabilité des projets mis en chantier, la tenue de commissions pour discuter des difficultés particulières rencontrées par l'un ou l'autre dirigeant sportif ou encore la consultation directe des utilisateurs pour construire ensemble le planning d'attribution des créneaux d'entraînement dans les salles mises à disposition par la Ville. Le label a été officiellement remis à la municipalité par les représentants du CROS lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 27 janvier dernier à la Plaine de Foot. Les panneaux Ville sportive estampillant ce label seront installés aux entrées de la commune.

SPORT ET SANTÉ : PRÉVENIR L'OBÉSITÉ DES JEUNES



Dans le cadre de la campagne Sport et Santé menée par l'OMS (Office Municipal des Sports), une convention de partenariat a été signée entre la Ville et le réseau ODE (Obésité et Diabète de l'Enfant).

Créée en 2009, cette structure financée par l'ARS, fortement soutenue par le Groupe hospitalier de Mulhouse, agit pour améliorer la santé et le bien-être des enfants et des adolescents en surpoids et/ou atteints du diabète. Elle fait intervenir dans tout le Haut-Rhin une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, de diététiciens, de psychologues et d'éducateurs sportifs.

Un partenariat a été mis en place avec la collectivité pour inviter les jeunes de la commune à prendre soin de leur santé. A ce titre, ODE bénéficie désormais de la mise à disposition gratuite de deux créneaux hebdomadaires à la salle polyvalente pour les adolescents du collège Emile Zola et sur le plateau multisports Gounod pour les élèves des écoles élémentaires. Une action de prévention sur les thèmes de la promotion du sport, de l'équilibre alimentaire et des rythmes de vie (sommeil, écran, etc) est en cours d'élaboration. Une démarche en direction des parents est également prévue pour les inclure dans la dynamique.

En savoir plus sur ce réseau de prévention de la santé : www.reseauode.fr



PATRIMOINE COMMUNAL : UN CALVAIRE DÉPLACÉ

Dans un souci de préservation du patrimoine communal, la Croix sans Christ située sur un terrain privé à l'intersection de la rue de Pfastatt et du faubourg de Mulhouse a été démontée avec l'accord du nouveau propriétaire. Le calvaire datant de 1684 sera conservé et reposé dans un espace vert de la ville à l'angle extérieur du cimetière sud (coin nord est).



RECEVEZ TOUTE L'INFO DE VOTRE VILLE PAR SMS

La Ville offre un service gratuit et accessible à tous les Kingersheimois qui souhaitent recevoir des informations utiles relatives à l'actualité de leur commune : **manifestations, travaux dans la ville, alertes météo...**

Si vous souhaitez en bénéficier, il suffit de remplir un carton d'inscription à retirer à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur la page d'accueil du site de la Ville : www.ville-kingersheim.fr

Renseignements : service démocratie participative, 03 89 57 54 46

BIENTÔT UN GROUPE TANDEM POUR LES ENFANTS

Le Cyclo-club repart pour de nouveaux projets en 2020. A son ordre du jour cette fois, la création d'un groupe « enfants » au sein de la section tandem accueillant les personnes atteintes d'une déficience visuelle.



Mise en place en 2010, la section tandem du CCK offre la possibilité de pratiquer le cyclotourisme dans des conditions adaptées à un handicap visuel.

C'est dans ce cadre qu'une quarantaine de pilotes et copilotes formés interviennent bénévolement pour accompagner des personnes malvoyantes lors de sorties en tandem organisées par le club.

Grâce à cette démarche, elles ont aussi le plaisir de s'aventurer sur les routes du sud de l'Alsace et d'en découvrir les différentes facettes (culture, traditions locales, gastronomie...).

Une proposition de loisirs dont le succès est grandissant auprès de ses bénéficiaires.

L'accès à une activité sportive leur étant généralement difficile voire impossible sans un accompagnement adapté, l'équipe du CCK entend bien poursuivre et développer son action solidaire.

C'est pourquoi, suite à une

première expérience réussie avec deux jeunes de l'institut pour déficients sensoriel Le Phare à Illzach, la création d'une section enfant est désormais en cours. « L'année dernière, j'avais été sollicité par deux écoles pour accompagner deux enfants déficients visuels lors d'une action de prévention routière organisées par la préfecture. J'ai pu voir un tel plaisir chez eux que cela m'a donné le déclic pour créer un groupe enfants au sein de la section tandem » explique Roger Frey, fondateur de la section tandem. À cette fin, l'acquisition de 3 tandems adaptés à l'usage des enfants est indispensable et les démarches sont d'ores et déjà engagées pour trouver les financements nécessaires.

Ainsi, 10 ans plus tard, l'objectif de départ aspirant à faire de cette section un trait d'union entre le public malvoyant et le reste de la cité tout en lui faisant vivre des moments de plaisirs est largement rempli.

Appel à bénévoles : le CCK est à la recherche de nouveaux pilotes et copilotes pour renforcer son intervention auprès des personnes malvoyantes.

Renseignements : Roger Frey, 06 64 98 69 79

SOUTENIR LA CAUSE DU DON DU SANG



L'Amicale des donneurs de sang de Kingersheim lance un appel à toute nouvelle personne intéressée pour faire un don de sang et/ou devenir bénévole.

Créée en 1995, la structure présidée par Gilbert Schrembacher depuis 1997 a pour vocation de faire la promotion du don du sang dans le cadre de diverses actions déployées tout le long de l'année : organisation des collectes de sang au Hangar, information et sensibilisation du grand public lors des manifestations locales, promotion de la Journée nationale du sang...

Ainsi, dès lors qu'une collecte de sang a lieu dans la commune, l'Amicale intervient aux côtés de l'équipe médicale de l'EFS (Etablissement Français du Sang) Grand Est pour lui apporter l'aide logistique nécessaire à son travail de recueil du sang. Une quinzaine de bénévoles de la section locale accueillent les donneurs, les orientent vers les différents professionnels et répondent à leurs questions.

L'EFS est l'opérateur unique de la transfusion sanguine en France. Il gère le don de sang sur l'ensemble du territoire et assure la sécurité de la chaîne transfusionnelle, du donneur au receveur. Une action primordiale permettant de soigner 1 million de patients chaque année.

Pourquoi donner son sang ?

Le sang est nécessaire et vital au fonctionnement du corps humain et il n'existe pas de produit capable de remplacer le sang humain. **Le don de sang constitue un acte incontournable et indispensable.**

Vous voulez faire un don du sang et/ou devenir bénévole ? Contactez l'Amicale qui vous informera de façon neutre et responsable sur la démarche.

En savoir plus sur la page Facebook **Amicale des donneurs de sang bénévoles de Kingersheim**

Renseignements : Gilbert Schrembacher, 03 89 52 54 52



A L'ÉCOUTE DE LA DÉTRESSE

S.O.S Amitié Haut-Rhin est à la recherche de bénévoles pour renforcer son équipe d'écoutes et répondre à des appels de plus en plus nombreux.

Association reconnue d'utilité publique, SOS Amitié intervient depuis plus de 50 ans auprès de personnes en proie à un mal-être, à la solitude, à la dépression, à des violences, à des addictions ou à des idées suicidaires. A ces femmes et ces hommes en détresse, elle offre un espace de parole bienveillant au travers d'une écoute anonyme et sans jugement.

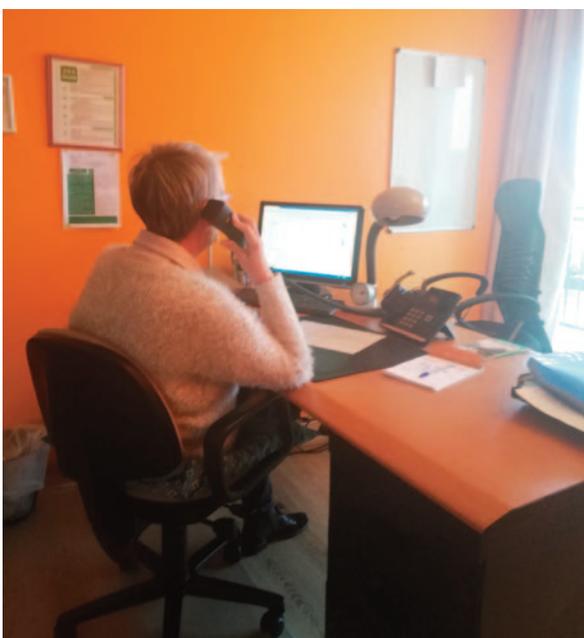
Face à une demande d'écoute croissante et à l'explosion du média internet (écoutes par messagerie, chat), les écoutants ne sont plus suffisamment nombreux. A titre d'exemple, le poste de S.O.S Amitié Haut-Rhin reçoit en moyenne 1 500 appels dans le mois qui sont recueillis par près d'une trentaine d'écoutes. 1 appel sur 4 environ peut être pris en charge actuellement.

Pour appeler S.O.S Amitié : 03 89 33 44 00 / 09 72 39 40 50

Pour rejoindre le dispositif des écoutants :

sosamitiehautrhin@gmail.com

(une formation initiale et continue de qualité est dispensée)





SIGNALER UN PROBLÈME SUR LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

En cas de câbles aériens pendants ou décrochés dans un secteur de la ville, les usagers sont priés d'en informer directement les services d'Enedis au numéro d'appel suivant : 09 726 750 68

A noter que ce numéro sert également pour toutes les urgences liées au réseau d'électricité (coupure de courant par exemple).

SÉCURITÉ :

Contrôle des poteaux incendie

Les sapeurs-pompiers de la caserne Marius Fisher procéderont prochainement au contrôle des poteaux incendie installés dans les différents quartiers de la commune. Cette intervention est de nature à modifier la couleur de l'eau mais n'a aucune incidence néfaste sur sa qualité.

Détecteurs de fumée

Depuis le 8 mars 2015, tous les logements doivent être équipés d'un détecteur de fumée. Un geste qui peut sauver des vies ! Pour être conforme, le modèle doit correspondre à la norme européenne EN 14604 inscrite sur l'emballage et le modèle. Il est recommandé par ailleurs de choisir un détecteur comportant le marquage NF (marque de certification de qualité supplémentaire).

Les gestes qui sauvent

Des stages d'initiation aux gestes de premiers secours sont régulièrement organisés dans le Haut-Rhin avec le concours de plusieurs associations agréées (Croix-Rouge, Croix Blanche, Protection civile 68...).

Le programme complet de ces formations est à découvrir sur le portail internet des services de l'Etat : <http://www.haut-rhin.gouv.fr>

TRAVAUX D'ÉLAGAGE, D'ABATTAGE ET DE BROYAGE

Le gestionnaire du réseau de transport d'électricité (RTE) intervient durant l'année 2020 au niveau de la ligne haute tension Anna-Lutterbach pour des travaux d'élagage et d'abattage nécessaires au bon fonctionnement des lignes électriques haute tension RTE et à la sécurité des personnes situées aux abords de ces ouvrages. L'exécution de ce chantier est confiée à l'entreprise Rambaud Forêt.

Période des travaux : du 1er février au 31 décembre 2020

Renseignements : RTE, 12 avenue de Hollande à Illzach, 03 89 63 63 00



NOUVEAU COMMERCE

Ouverture le 17 mars prochain du salon de coiffure **LE SALON 131** au 131 rue de Richwiller
Téléphone : 06 66 93 18 83 /
Facebook : Le Salon 131

GARDEZ LA FORME AVEC LA DANSE COUNTRY



L'antenne mulhousienne de l'Arcal (Amis de la retraite complémentaire en Alsace-Lorraine) propose depuis deux ans un cours de danse country ouvert à tous les âges et toute l'année au foyer Sainte Elisabeth.

Le Country club de Kingersheim est la solution idéale pour faire partie d'un cercle d'amis agréable à retrouver de semaine en semaine tout en pratiquant une activité physique régulière. De plus, elle constitue un excellent fortifiant de la mémoire car elle nécessite de devoir assimiler différents pas de danse et de styles de musique. Une cinquantaine d'élèves répartis sur quatre séances hebdomadaires suivent actuellement les cours animés par Nicole Schubeneel dans un bel esprit d'amitié et de convivialité.

Les deux premières séances sont offertes afin de permettre aux personnes intéressées de se faire une idée sans s'engager définitivement.

Horaires

Lundi de 9h à 10h : cours débutant 1ère année

Lundi de 10h à 11h : cours débutant 2ème année

Pour les actifs

Mercredi de 18h30 à 19h30 : cours débutant 1ère année

Mercredi de 19h30 à 21h : cours intermédiaire (+ de 4 ans de pratique)

Les cours ont lieu au foyer Sainte Elisabeth, 66 rue de Guebwiller

Coût annuel : 60 € (cotisation Arcal comprise)

En savoir plus sur l'Arcal : <http://arcal-mulhouse.com/>

Renseignements :

Sonia Kopf, déléguée Arcal Mulhouse,
 06 18 53 48 09, sonia.arcal@free.fr,

Claire Guy, secrétaire,

06 86 28 22 89, claire.arcal@gmail.com

Retour sur



Les 17, 18 et 19 janvier, les Vœux de Kingersheim invitaient les habitants à fêter ensemble la nouvelle année autour du spectacle populaire, participatif et convivial «La Veillée » présenté par la compagnie Opus lors de trois représentations gratuites.



Du 30 janvier au 9 février 2020, une quarantaine de compagnies artistiques venues des quatre coins de l'Europe ont fait la part belle aux arts de la scène lors de de la 29ème édition du festival international Jeune Public Momix.

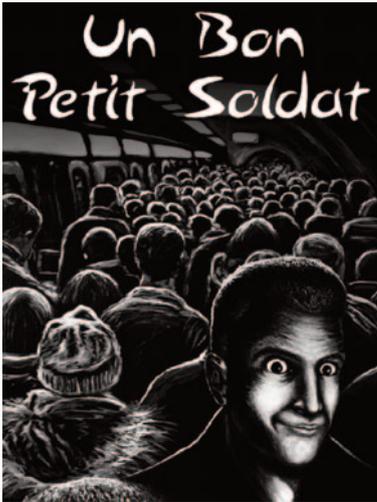


Le 17 janvier, l'auteur-illustrateur Philippe Lechermeier animait à la médiathèque une lecture dessinée autour de Till l'espiègle à l'occasion de la 4ème Nuit de la lecture.



Le 14 février, les élèves de la classe maternelle de Croix-Marie se déguisaient pour fêter le Carnaval.

Agenda



Un Bon Petit Soldat

Mercredi 11 mars à 15h à l'Espace Tival
UN BON PETIT SOLDAT
(théâtre à partir de 13 ans)

«Un jeune homme nous invite à descendre dans le métro avec lui un soir de Noël.

Nous l'accompagnons dans son voyage et partageons ses pensées. Il porte une ceinture explosive... » (texte et mise en scène de Mitch Hooper). Un spectacle sur les mécanismes de la radicalisation qui sera suivi

d'un échange avec le metteur en scène et les comédiens de la compagnie.

Tarif : 5€

Renseignements et réservations : Créa, 03 89 57 37 57, www.crea-kingsheim.com



Jeudi 12 mars à 20h aux Sheds
LE SYNDROME DU BANC DE TOUCHE
(théâtre à partir de 12 ans)

« Il y a 20 ans, Aimé Jacquet gagnait la Coupe du monde et Léa rêvait de devenir comédienne. Aujourd'hui, Aimé Jacquet est rentré dans l'Histoire et Léa est restée sur la touche à l'image des footballeurs remplaçants. En proie à une crise de légitimité, la jeune femme endosse alors le maillot numéro 10 et décide de s'auto-titulariser en suivant les

pas du sélectionneur de l'équipe de France » (texte Léa Girardet, mise en scène Julie Bertin).

Un spectacle humoristique et poétique sur la persévérance face à l'échec présenté dans le cadre du dispositif La Filature Nomade.

Tarif : 10€/8€ (réduit) / 6€ (carte culture)

Renseignements et réservations : Créa, 03 89 57 30 57, www.crea-kingsheim.com

Jeudi 26 mars de 9h à 18h sur le parvis du Hangar
LA GRANDE LESSIVE « UN MONDE EN KIT »



La médiathèque est une nouvelle fois partenaire de la manifestation culturelle internationale La Grande Lessive rassemblant des millions de personnes dans le monde entier autour d'une passion commune pour les arts plastiques.

Tout le monde est invité à participer à la création d'une œuvre artistique éphémère en venant accrocher une réalisation personnelle au format A4 (dessins, peintures, collages, photomontages, photographies, poésies visuelles, conceptions numériques...) sur des fils tendus à l'extérieur des bâtiments publics. Les pincettes à linges sont fournies !

- Stands d'arts plastiques animés par la plasticienne Muriel Colin
- Animations pour les tout-petits par le Relais Assistantes Maternelles (9h30 à 12h)
- Participation de Véronique Belzung et son vélo à smoothie et du Fala et son vélo tourne-disque
- Goûter offert à 17h

Renseignements : médiathèque, 03 89 50 80 96

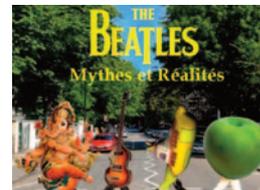
Samedi 4 avril à 20h15 à l'Espace Tival
CONCERT DE PRINTEMPS

A l'occasion de l'arrivée des beaux jours, la musique Concorde donnera son traditionnel concert de printemps. Placé sous la direction de Guillaume Claerr, l'ensemble proposera un programme musical varié sur les thèmes de la comédie musicale (Lalaland, Aladdin...), du jazz et autres musiques d'harmonie.

Ouverture des portes vers 19h45

Entrée : 7 €

Possibilité de réservation 15 jours avant le concert sur le site de la musique Concorde : musique-kingsheim.fr



Mardi 7 avril à 20h aux Sheds
SUR LES TRACES DES BEATLES

Conférence animée par Pierre Espourteille

Renseignements et réservation : médiathèque, 03 89 50 80 96

Du lundi 13 au vendredi 24 avril au Village des Enfants
ACCUEIL DE LOISIRS DU PRINTEMPS

Durant les vacances scolaires, le Créa propose aux enfants une large palette d'activités ludiques et pédagogiques adaptées à leur tranche d'âge.

Renseignements : Créa, 03 89 57 30 57

Jeudi 16 avril à 19h30 à la médiathèque
« MÉDIAS, RÉSEAUX SOCIAUX ET FAKE NEWS »

Conférence animée par Christian Roesch, fondateur de la Revue « Reflets » dans le cadre de la manifestation départementale Bibliothèques à la une.

Renseignements : médiathèque, 03 89 50 80 96

Mardi 5 mai de 15h30 à 19h30 au Hangar
DON DU SANG

Les bénévoles de la section locale des donneurs de sang organisent une collecte de sang en soutien à l'action de l'EFS (Etablissement Français du Sang) (lire article p 18).

Renseignements : Amicale des donneurs de sang de Kingsheim, 03 89 52 54 52



Infos pratiques

Vous voulez en savoir plus sur l'actualité de votre ville, retrouvez directement sur votre mobile l'agenda à jour en flashant ce QR code.



MAIRIE

Place de la Libération
BP 80074,
68262 Kingersheim cedex
Tél. 03 89 57 04 00

Accueil du public,
bâtiment A
du lundi au vendredi
8h-12h et 13h30-16h30

Service état-civil
et élections
Tél. 03 89 57 04 00

Service Épanouissement des valeurs et
pratiques démocratiques
Tél. 03 89 57 04 06

Service seniors
Tél. 03 89 57 04 10

Service solidarités
Tél. 03 89 57 04 11

Service enfance et sport
Tél. 03 89 57 04 08

Services techniques
Tél. 03 89 57 04 02

Service écologie urbaine
Tél. 03 89 57 04 03

Service eau
Tél. 03 89 57 04 41

Service culture
et événements
Tél. 03 89 51 32 10

Service
ressources humaines
Tél. 03 89 57 04 16

Service finances et gestion
Tél. 03 89 57 04 12

Service informatique
et téléphonie
Tél. 03 89 57 04 15

Cabinet du Maire
Tél. 03 89 57 04 04

Secrétariat général
Tél. 03 89 57 04 09

Allô Technique
Pour tous les dépannages sur
les équipements de la ville
Tél. 03 89 57 04 02

ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets ménagers
Collecte sélective des déchets :

Pour les maisons particulières

- Le lundi pour la poubelle bleue
- Le lundi d'avril à novembre pour la poubelle verte
- Le mercredi pour les sacs plastiques transparents (tous les 15 jours)

Pour les immeubles collectifs

- Le lundi pour le bac brun
- Le mercredi pour le bac jaune
- Le jeudi, 2ème tournée pour le bac brun dans les grands ensembles collectifs (Châtaigniers, Debussy, Béarn, Château et Florival)

Déchetteries

- rue de la Griotte à Kingersheim
Tél. 03 89 52 91 23

- rue d'Illzach à Wittenheim
Tél. 03 89 52 91 22

Horaires

- Du lundi au vendredi
De 9h à 11h30 et de 14h à 18h
- Le samedi
En continu de 9h à 18h

Collecte sélective des déchets
Renseignements à m2A
du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et
de 14h15 à 17h
Tél. 08 00 31 81 22 (numéro vert)

Ramassage des ordures encombrantes
Six fois par an pour les personnes de plus
de 70 ans, les veuves, et les personnes han-
dicapées
Tél. 03 89 57 04 10

Réseau d'assainissement Sivom
Tél. 03 89 43 21 30

LOISIRS

CRÉA (centre de rencontre, d'échange et
d'animation)
27, rue de Hirschau
Tél. 03 89 57 30 57
Fax 03 89 57 44 41

Médiathèque municipale
Au Créa, 27 rue de Hirschau
Tél. 03 89 50 80 96

Espace Tival
Salle de spectacle
et de conférence
Place de la Réunion
Tél. 03 89 51 32 13
Les Sheds

2A rue d'Illzach
03 89 51 15 03
info@les-sheds.com
www.les-sheds.com

URGENCE

Police municipale
2, place de la Réunion
Du lundi au vendredi
8h-12h et 14h-17h
Tél. 03 89 62 56 74
Fax 03 89 57 47 35
Portable 06 76 87 41 36

Police nationale
24, rue d'Ensisheim à Wittenheim
Tél. 03 89 62 51 00

Secours
Police 17 - SAMU 15
SOS Enfants maltraités 119
SOS Violence 0801 555 500
SOS Amitié 03 89 33 44 00

Pompiers
Centre de secours 18

Edf-Gdf (dépannage 24h/24h)
09 72 67 50 68

Hébergement d'urgence
Tél. 115

SANTE - EMPLOI

Sémaphore Mulhouse Haute Alsace
44, rue de Kingersheim
à Wittenheim
Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h
à 12h, le mardi de 14h à 17h et le jeudi de
9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 03 89 62 51 20

Drogue (associations et
organismes de lutte contre la drogue)

- Le Cap 03 89 33 17 99
- Argile 03 89 59 87 60
- Centre Méthadone 03 89 33 17 99
- Drogue Infos services 08 00 23 13 13
(numéro vert 24h/24h)

La liste des services médicaux est consul-
table sur le site de la Ville.

CITOYEN

Permanences du conciliateur de justice
M. Eric Dehling
Sur rendez-vous
Tél. 03 89 57 04 00

Ordures ménagères



Ramassage :
1 fois par semaine*

Lundi

Par mesure d'hygiène,
merci de placer les
ordures ménagères
dans un sac fermé avant
de les déposer dans le bac.

Déchets végétaux (maison individuelle avec jardin)



Ramassage :
1 fois par semaine

Lundi matin

(Uniquement du 30 mars
au 26 octobre 2020)

Déchets recyclables

- Tous les papiers, emballages et briques en carton
- Tous les emballages en plastique
- Tous les emballages en métal

Consignes de tri
détaillées
au verso



Ramassage :
1 fois tous les 15 jours*

(Semaine impaire)

Mercredi matin

Les sacs de collecte sélective
sont disponibles en mairie
uniquement pour les
habitations non dotées
en bac jaune

* Certaines adresses ont des fréquences de collecte différentes, selon des règles définies par le service de ramassage.

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés, sauf :
- le mercredi 1^{er} janvier 2020, rattrapé le samedi 4 janvier 2020

La collecte peut-être décalée de quelques heures dans la journée en cas de périodes de canicules, de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale.



- Boîtes et emballages
- Papiers, journaux, magazines
- Briques alimentaires

Tous les papiers, cartons



- Bouteilles
- Flacons et bidons
- Sacs, sachets, films plastique
- Pots, boîtes et barquettes

Tous les emballages en plastique



- Boîtes de conserve
- Canettes
- Barquettes aluminium
- Aérosols vides
- Bidons de sirop

Tous les emballages en métal



- Restes de repas
- Absorbants
- Couches-culottes
- Déchets en plastique qui ne sont pas des emballages
- Lingettes
- Mouchoirs

Ordures ménagères